





**Elections législatives**

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| SEINE                      |                   |
| M. Mesureur, radical.      | 220,082 voix élu. |
| Le général Boulanger.      | 38,539.           |
| ISÈRE                      |                   |
| MM. Valentin, républicain. | 27,013 voix.      |
| Monteil, radical.....      | 18,518            |
| Pariot, républicain....    | 10,593            |

**LA RUSSIE ET LA FRANCE EN 1875**

Le général Le Flô, qui représentait notre pays à Saint-Petersbourg en 1875, vient, dans le *Figaro* d'apporter la lumière sur des événements dont on peut dire qu'ils étaient plutôt soupçonnés que connus. On savait bien qu'à cette époque la France devait à l'intervention du tsar Alexandre II d'avoir échappé à une agression préméditée, mais les documents officiels inédits qui sont reproduits dans le récit de l'ancien ambassadeur font le jour sur cette page des plus intéressantes de la politique contemporaine.

L'Allemagne, en 1875, surprise des progrès de notre réorganisation militaire, se montra subitement menaçante. En France cette attitude fut jugée inquiétante au plus haut degré, alors qu'à Saint-Petersbourg on considérait que le gouvernement allemand n'y trouvait qu'une façon de détourner l'attention pour échapper à des embarras intérieurs.

Au commencement de 1875, le général Le Flô étant venu à Paris, y acquit la certitude que la France sûrement allait être attaquée. Dès son retour à Saint-Petersbourg, ayant reçu la visite du prince Gortschakoff, dans une lettre du 20 avril 1876, notre ambassadeur s'empres- sait de communique au duc Decazes, alors ministre des affaires étrangères, son entretien avec le prince :

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, le chancelier, sans attendre ma visite, était gracieusement venu me chercher à l'ambassade, dès le lendemain de mon arrivée, et, après les quelques compliments d'usage et quelques observations bienveillantes sur notre situation intérieure, qu'il trouve très améliorée et beaucoup plus rassurante depuis l'adoption des lois constitutionnelles, il avait ajouté : « Laissez-moi vous demander seulement de ne pas vous préoccuper avec autant de persistance de ce qui se dit ou se fait à Berlin. Orloff nous a écrit que vous vous alarmiez beaucoup ; soyez convaincu que vous vous exagérez la gravité d'un état de choses qui ne s'est pas sensiblement modifié, et que les inquiétudes que vous manifestez, qui ne peuvent être utiles en aucun cas, finiraient par vous amoindrir. A toutes ces prétendues menaces il n'y a qu'une réponse à faire : vous rendre forts, très forts. »

— Je ne suis pas éloigné, ai-je répondu, de partager cette manière de voir ; j'adopte surtout absolument la dernière observation. Votre Altesse ne saurait nier cependant les symptômes significatifs qui se révèlent fréquemment surtout depuis quelques temps chez nos adversaires. Sans reparler de la mesure de l'interdiction de la sortie des chevaux, sur laquelle vous vous êtes déjà expliqué, vous n'ignorez pas l'activité fiévreuse avec laquelle sont poussés en Allemagne les armements de toute sorte. Je pourrais vous en signaler de tous récents qui portent avec eux leur enseignement. Vous vous étonnez de nos alarmes ; mais songez

Le petit bananier n'avait encore que trois feuilles ; il est là-bas, là-bas, plus loin que la grotte où les ruisseaux commencent et gazouillent, de l'autre côté de la montagne. Ozinari connaît bien l'île ; si sa maîtresse veut, elle fuira. Cette nuit j'ai revu ma mère Naloo dans une pirogue.

Melita regardait le jeune sauvage avec admiration ; un instant, l'idée de fuir précipita les battements de son cœur ; les difficultés qui lui semblaient insurmontables naguère, s'évanouirent ; elle redressa la tête comme une gazelle effrayée, prête à fendre l'espace.

Mais ce fut un éclair dans sa nuit : l'abattement reprenant le dessus, lui courba le front sous son poids implacable.

Ozinari, s'approchant d'elle alors, continua avec la ténacité particulière aux enfants de sa race :

— Bonne maîtresse, les oiseaux dorment ; les chemins seront noirs ; mais le petit indien a les yeux du renard. Pour lui les sentiers sont clairs, même la nuit ! Il ne s'échappera pas seul !

La jeune fille s'était abîmée dans sa douleur. Elle entendait à peine ces paroles et l'enfant des îles ne voyait pas, à travers la haie des cactiers, reluire les canons d'une carabine qu'un œil farouche dirigeait sur sa poitrine.

Il continu :

— Voyez-vous, maîtresse, la saison des pluies arrivera bientôt il y aura un an que le navire vint ici pour la première fois et que l'on massacra Popai et mes frères... Le petit sauvage est devenu grand... Il veut revoir ses bois de santal, vivre en liberté sous sa tente... Sa bonne maîtresse sera libre avec lui !

— Tais-toi, tais-toi ! murmura la jeune chilien-

ne. Si le Cameroun entendait tes paroles, devinait ce que tu penses, il te punirait cruellement.

— Mes frères n'ont pas pleuré quand ils reçurent la mort ; Orizani ferait la même chose ! Melita regarda avec admiration ce stoïque enfant de la nature.

— Pauvre enfant ! soupira-t-elle. Celui-ci reprit aussitôt : — Je reconnais une personne qui ne se souvient plus du Dieu qu'elle m'a appris à aimer. Lui, qui voit tout, nous verra, et puisqu'il est si bon, comment nous laissera-t-il égarer dans la forêt, ou tomber entre les mains des méchants !

La pauvre fille allait, sans doute, lui répondre lorsque un homme franchissant la haie des cactiers, saisit l'enfant à la gorge. Melita tomba à ses genoux en s'écriant : — Grâce, grâce pour lui ! Le Cameroun regarda quelques instants, la malheureuse qui se trainait à ses pieds ; puis il desserra ses doigts, dont le petit mousse avait supporté sans frémir la cruelle pression.

— J'ai failli le tuer, tout à l'heure, senorita ! mais j'aurais mal fait. Demain, je lui ferai couper cette langue affilée ; alors peut-être, il saura garder le silence... Mort de Dieu ! Était-ce donc ce ver-là qui devait ronger la maille de mon filet et faire avorter de la sorte une trame si bien ourdie !... Triple sot ! J'étais fou d'amour, je m'arrachais les cheveux, je mordais mes poings avec une frénésie unique, tandis que la femme se moquait de moi !... Réveille-toi donc, pleurnicheuse ! Tes lamentations feraient plus d'effet sur une hyène à jeun depuis une semaine, que sur moi. Le Cameroun est redevenu le roi des écumeurs...

— Et vous ne parlez pas de la réprobation générale que soulèverait dans toute l'Europe une pareille agression, et que l'on ne braverait pas soyez-en sûr !

— A la condition, cependant, mon prince, ai-je répondu en souriant, que cette réprobation ne restât pas à l'état purement platonique. En tous cas, nous y comptons bien ; nous comptons surtout sur l'intervention sympathique et hautement modératrice de S. M. l'Empereur et sur celle de Votre Altesse ; nous comptons enfin sur la justice des autres cabinets et sur leurs intérêts. Car, ne vous y trompez pas ! une pareille guerre ne serait pas une guerre de six semaines ; elle pourrait être une guerre de dix ans, qui ne resterait pas longtemps un simple duel, mais deviendrait bientôt une conflagration générale.

C'est en effet une opinion très acceptée ici et qui nous est très favorable. Le prince n'avait cessé de m'écouter avec une bienveillance marquée. Au cours de la conversation, je lui ai rappelé le gros argument que l'on tire toujours à Berlin de l'opiniâtre espoir que nous conservons de recouvrer un jour l'Alsace et la Lorraine et du peu de garantie qui en résulte, selon eux, pour le maintien d'une paix qui n'est alors à leurs yeux qu'une trêve.

— Ah ! quant à cela, m'a dit le chancelier, ils n'ont pas le droit de se plaindre : ils l'ont voulu ! On ne saurait vraiment vous reprocher de nourrir au fond de vos cœurs une semblable espérance, et si j'étais Français, je la garderais comme vous... (A suivre).

**Un scandale à St-Petersbourg.** — La France revenant sur l'histoire de cet allemand que l'ambassadeur de France à St-Petersbourg avait eu la malencontreuse idée de prendre à son service, donne les détails suivants, qu'un de ses correspondants de Russie lui écrit à ce sujet.

Le 26 avril dernier, notre compatriote, M. St-Saëns, donnait une soirée musicale dans la salle de la grande noblesse, au profit de la Société française de bienfaisance. A cette soirée, assistait l'élite de la société petersbourgeoise, ainsi que plusieurs membres de la famille impériale.

Notre ambassadeur, M. Laboulaye, s'y trouvait également, accompagné de son chasseur, lequel, s'étant fourvoyé dans le salon impérial, fut invité par le grand-maitre de la police, le général Gresser, à se retirer. Le chasseur, oubliant sa condition et froissé de l'observation, se permit de répondre insolemment au général Gresser, qui, peu habitué à cela, menaça le laquais de le faire conduire à la frontière. Celui-ci répondit : « Vous auriez ce droit si j'étais Français, ce que tout le monde croyait ; mais je suis *Nstoischi Proussak* (un vrai prussien), et j'ai mon ambassadeur qui ne le permettra pas. »

M. de Laboulaye, prévenu de cet incident, promit de renvoyer le lendemain ce domestique, qui refusa même de donner son nom de famille. Il n'était connu que sous le nom de Charles.

Ce susdit chasseur était le factotum de l'ambassade et le domestique particulier de l'ambassadeur.

Ainsi, ajoute la France, il a fallu un scandale public pour obliger M. de Laboulaye à se débarrasser de son chasseur. N'est-ce pas simplement honteux ?

**Russie.** — Les bruits de la découverte d'un complot contre le Czar à Nowotcherkask sont controuvés. Depuis le départ de la famille impériale pour le Sud, il n'a pas été fait, dit-on, une seule arrestation politique.

**Le prince Fritz.** — L'héritier présomptif de la couronne d'Allemagne le prince Fritz est entre la vie et la mort.

A la hâte, on a réuni les sommités médicales, le docteur Bergmann, le professeur Gebbarts et plusieurs autres spécialistes allemands. On a fait venir de Londres le célèbre chirurgien Morell-Mackenzie, et on a ramené précipitamment à Berlin le prince, qui était tombé plus gravement malade à Postdam.

Dimanche matin, a eu lieu l'opération de la trachéotomie ; on a ouvert la trachée artère au cou pour empêcher l'asphyxie ; les chirurgiens ont introduit une canule dans la plaie produite par l'opération pour permettre à l'air de passer librement. Les accidents de l'obstruction du larynx sont aussi conjurés pour le moment, mais l'inquiétude la plus vive ne cesse de régner en présence de l'âge du malade (56 ans), et des suites dangereuses de cette opération.

Un des médecins qui approchent le prince, a dit avant l'opération, que la chirurgie serait probablement impuissante à conjurer le mal. Il s'agit, en effet, soit d'un cancer du larynx, soit d'une phthisie laryngée. On cache au vieil empereur toutes les mauvaises nouvelles. Comme il s'étonnait ces jours-ci de l'extinction complète de voix du malade et de la difficulté où il était d'avaler les aliments, on lui a dit, pour le tranquilliser, qu'il s'agissait seulement d'une faiblesse des cordes vocales, c'est ce qu'on répète dans l'entourage de Guillaume.

Le prince Frédéric-Guillaume, a six enfants.

O absurde comédie, dont j'étais le bouffon ! Cette chasse n'était qu'un vain prétexte : je me cachais derrière cette haie, afin de l'admirer plus à mon aise, de me repaître de ta beauté... J'en suis sorti la rage dans le cœur ! Le feu de mon amour s'est éteint comme la flamme d'un bûcher où déborderait une trombe d'eau... J'étais aveugle, tu m'as rendu la lumière ; merci ! Je vois maintenant que la colombe ne peut pas aimer le vautour ; elle mettrait, peut-être, un vampire au monde !

Il jeta un éclat de rire tellement effrayant, que Melita, se redressant avec épouvante, sembla chercher autour d'elle le démon qui l'avait poussé.

— Mille diables ! reprit le Cameroun en essayant de paraître calme, étais-je assez stupide d'attendre que l'amour m'ouvrit ses bras, lorsque j'ai assez de force pour briser toutes les résistances ! Je n'ai jamais fléchi devant un entêté, je ne commencerais pas aujourd'hui, avec lui... Quant à ce moricaud, il aurait cessé de parler demain, aux premiers rayons du soleil : je lui ferai clouer sa langue à sa main droite, afin qu'il ait toujours devant ses yeux la coquille qui l'a perdu !

Le visage du petit sauvage, en dépit de cette épouvantable menace, ne trahissait aucune émotion ; mais on aurait dit que la jeune fille devenait folle. Elle essaya encore cependant, de crier grâce.

Le forban la dévorait du regard. La colère, le dépit, quelque chose qu'il n'analysait point, se livraient en lui un combat violent. Il secoua la tête ; ses mains, comme s'il eût voulu étouffer les dernières cendre d'un amour mal éteint, se crispèrent sur sa poitrine ; puis il ajouta avec une nouvelle intonation de voix.

— Ma haine toutefois, dona Melita, ne s'est

L'ainé, le prince Guillaume, qui deviendra l'héritier du trône d'Allemagne, si son père meurt avant le vieil empereur, est né le 27 janvier 1859. Il est colonel, commandant le régiment des hussards de la garde.

Autant le père est pacifique, autant le fils est belliqueux. Ce colonel de vingt-huit ans est certainement l'homme d'Allemagne qui a la haine la plus profonde pour la France. Il est vrai que la France le lui rend bien. Cette haine est telle, écrit M. Lucien Nicot, qu'elle se manifeste dans les plus petits détails de la vie. Il y a quelques semaines, ce francophobe enragé présidait je ne sais plus quel banquet de corps. Au dessert, comme on lui offrait du champagne :

— Je ne bois que du vin allemand, dit-il. Et il se fit apporter du vin du Rhin.

Très populaire dans l'armée, écrit la France, Fritz est aussi l'homme le plus populaire de Berlin, où on lui trouve beaucoup d'esprit et un certain sans-çon démocratique. Il aime à jouer, au « *café de Bagdad* » et combine le rôle typique du prince héritier libéral avec celui du joyeux viveur et du joli garçon de cinquante-six ans.

En cette double qualité, il fait des plaisanteries de caserne avec des soldats se promenant dans la rue et embrasse les jeunes filles de pensionnat qui lui offrent des fleurs ; tandis que comme prince héréditaire libéral, il vient de faire un discours contre le chauvinisme !

Dans ses velléités d'indépendance conjugale, Fritz est un peu arrêté par sa femme, la fille de la reine Victoria, une maîtresse femme, qui tient son mari comme elle tient sa maison, comme M. de Moltke tient l'armée avec une discipline absolue et redoutable.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Obsèques.** — Une foule considérable de camarades et d'amis accompagnait, dimanche, à leur dernière demeure, les restes du capitaine Frey.

Une compagnie du 7<sup>e</sup> rendait les honneurs militaires. Le deuil était conduit par le fils aîné du défunt, entouré du supérieur des Carmes et du capitaine Lala.

Au bord de la tombe, le commandant Bourdeau et le capitaine Vigaroux du 7<sup>e</sup> ont rappelé les vertus militaires du capitaine Frey, qui en faisaient un camarade aimé et un vaillant soldat.

Nous nous associons sincèrement à la douleur d'une famille si cruellement éprouvée.

**Nécrologie.** — Le capitaine Pillot, du 7<sup>e</sup> de ligne, qui était dans une station balnéaire, est mort.

Le capitaine Pillot était depuis fort longtemps souffrant.

**Lycée de Cahors.** — M. Poulot, maître répétiteur au collège de Revel, est nommé maître répétiteur (2<sup>e</sup> classe) au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Lapeyre, appelé à d'autres fonctions.

emparée si bien de mon cœur, qu'il n'y soit resté les bribes d'une folle passion. Je t'aime encore ; d'une autre façon, voilà tout ; je suis maintenant devant une bonne table, et lorsque j'aurai faim, je me servirai.

Mais attends donc ! Je tiens encore à te laisser le plaisir de sauver la vie à cet enfant : son dévouement malheureux vaut bien la peine que tu fasses quelque chose pour lui. Ce soir, avec une fleur blanche dans tes beaux cheveux, tu viendras me demander à quel prix, et demain matin, au lever du soleil, tu lui apporteras sa grâce toi-même !

La malheureuse, appuyée contre les bambous de la case, regardait autour d'elle avec égarement.

— Hé ! hé ! disait l'écumeur, ma race ne s'éteindra pas encore... Nous le verrons bien ! Au même instant, une détonation vint ébranler les cavernes de la falaise.

Tandis que le Cameroun tournait précipitamment la vue du côté de la crigue, un obus passa au-dessus de sa tête avec un roulement sonore ; et il vit avec une stupéfaction croissante, une corde qui décrivait dans l'air la trajectoire du projectile.

L'obus alla tomber sur la tête d'un palmier qu'il foudroya ; la corde s'abattit presque devant lui.

L'étonnement de l'écumeur était à son comble : la Louve avait levé l'ancre ; une jolie brise d'est enflait ses voiles ; et comme il attirait à lui, sans trop savoir pourquoi, la corde tombée à ses pieds et dont un bout venait du côté de la goëlette, un papier, soigneusement ficelé, passa entre ses mains à la deuxième brassée.

(A suivre).



**Concours musical de Tulle.**

Nous rappelons aux sociétés musicales que le Concours de Tulle est toujours fixé au 10 juillet prochain, que les adhésions sont reçues jusqu'au 29 mai, terme de rigueur, et qu'elles doivent être adressées à M. G. Guéniffey, directeur du Concours, à Tulle (Corrèze).

Le Concours d'honneur, divisé en deux classes pour chaque catégorie (Orphéons, Harmonies, Fanfares), comprend :

Pour la première classe :  
Une couronne de vermeil et une prime de 500 francs.

Pour la deuxième classe :  
Une couronne de vermeil et une prime de 250 francs.

Le Jury, composé de notabilités artistiques, sera présidé par M. Camille de Vos.

**Inaudi.** — Nous sortons émerveillés d'une séance de calcul mental donnée par le célèbre calculateur Jacques Inaudi. Cette « bosse » inouïe du chiffre, cette double voie du calcul qui a intéressé à un si haut degré les princes de la science lorsqu'elle s'est manifestée chez le jeune Inaudi, à l'âge de 11 ans, est bien faite pour confondre les sceptiques les plus endurcis.

Quoi de plus étonnant, en effet, que ce don naturel qui permet à Inaudi de résoudre, comme en se jouant, les plus difficiles problèmes et les opérations les plus ardues de l'arithmétique, sans la moindre notion des règles usitées, avec une méthode qu'il s'est créée de toutes pièces, et qui défie en rapidité tout ce que l'algèbre fournit de moyens expéditifs aux calculateurs de profession.

On a toutes les peines du monde à extraire la racine cubique d'un nombre, et on est bien heureux lorsque, à force de pages farcies de chiffres, on arrive à un résultat satisfaisant. Inaudi, lui, fait à la fois six, sept, huit opérations des plus compliquées, depuis l'addition jusqu'à la racine vingtième d'un nombre et en moins de temps qu'il n'en faut pour les écrire au tableau, il donne sommes, différences, produits, quotients, carrés, cubes, etc., etc., sans rien mêler, sans rien confondre dans cette danse fantastique des septillions, en entremêlant parfois de spirituelles saillies, la recherche de toutes ces solutions.

C'est tout bonnement prodigieux, et voici qui l'est plus encore : après plusieurs heures, après plusieurs jours même, Inaudi vous redira sans aucun effort et dans l'ordre que vous voudrez, sans hésitation, sans erreur, toutes les opérations exécutées la veille, l'avant-veille et dont vous aurez soigneusement conservé les chiffres. Ces chiffres, il vous les dira dans un ordre quelconque, de droite à gauche, de gauche à droite, par séries ou par unités, à votre choix.

Inaudi étonne le monde scientifique depuis huit ans; il l'étonnera longtemps encore, car chaque jour sa mémoire devient plus vive, plus clairvoyante et chaque jour aussi il découvre de nouvelles méthodes de calcul.

Il y a huit ans, Inaudi suivait les bourgeois montrant sa marmotte et demandant des « petits sous ». Aujourd'hui il parcourt le monde entier, émerveillant ses nombreux auditeurs par sa prodigieuse aptitude.

C'est ainsi que, sous quelque forme qu'il se révèle, le génie exerce toujours son ascendant irrésistible.

**Caylus.**

On écrit : Voilà Caylus devenu place forte. La 65<sup>e</sup> brigade d'infanterie occupe le pays pour les exercices du tir à longue portée qui s'exécutent dans les bois de Cantayrac. Le 20<sup>e</sup> est cantonné à Loze et à St-Projet; le 9<sup>e</sup> est fixé ici; seul, le 2<sup>e</sup> bataillon est depuis samedi à Lacapelle.

La troupe a été accueillie par les habitants qui se régalaient, tous les soirs, de l'audition de l'excellente musique du régiment.

Nous sommes rarement à pareille fête. Toute la population est enchantée et approuve les mesures d'ordre et de bonnes dispositions prises par la municipalité pour rendre le plus agréable possible, aux troupes de passage, le séjour de Caylus.

Nous attendons le 7<sup>e</sup> qui doit remplacer le 20<sup>e</sup>. — Nous le recevrons de notre mieux.

**Exposition internationale de Toulouse.**

Le grand carrousel militaire est définitivement fixé au jeudi 16 juin, à quatre heures de l'après-midi, à la prairie des Filles. On va se mettre sans retard à la besogne pour la construction de vastes estrades et pour l'établissement de la piste. Ce carrousel sera donné par le 10<sup>e</sup> dragons et par le 17<sup>e</sup> escadron du train des équipages, en garnison à Montauban, sous la direction de M. Perrot, capitaine au 10<sup>e</sup> dragons. Le comité aurait voulu choisir la date du dimanche 19 juin; cela n'a pas été possible, des courses de chevaux devant, le même jour, avoir lieu à Montauban.

Le comité des fêtes demandera à la compagnie des chemins de fer l'organisation d'un train de plaisir.

A la série des fêtes, dont nous avons donné la nomenclature, le comité a ajouté un concours de tir, au stand de Bazacle, qui s'ouvrira le 16 juillet et sera clôturé le 7 août par la distribution des récompenses.

Au surplus, voici les dates choisies pour les diverses fêtes des mois de juin, juillet, août et septembre.

**Mois de juin.** — 16, carrousel; 26 et 27, concours de musiques, fanfares et orphéons; 25, 26, 27, 28 et 29, concours hippique.

**Mois de juillet.** — 3, courses de chevaux à la Cipièrre; cavalcade; 14, Fête nationale; 16, ouverture du concours de tir; 17 (le matin), lâcher de 15,000 pigeons voyageurs; le soir, grand assaut d'armes; 24, régates; 31, concours de gymnastique.

**Mois d'août.** — 7, distribution des prix du concours de tir; 15, courses de vélocipèdes; 21, ascension aérostatique; 28, coarsing.

**Mois de septembre.** — 4, ascension aérostatique; 17, fête vénitienne; 18, distribution des récompenses.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Exposition internationale de Toulouse**  
du 15 mai au 15 octobre 1887.

A l'occasion de cette Exposition, la Compagnie d'Orléans fera délivrer les samedi, Dimanche et Lundi de chaque semaine, pendant la période du 22 Mai au 15 Octobre, aux gares de Cahors, Tulle Aurillac, Decazeville, Rodez et Albi ainsi qu'aux différentes stations comprises entre ces divers points et Toulouse des billets aller et retour de toutes classes pour Toulouse, comportant une réduction de 40 0/0, sur les prix du tarif général.

Ces billets seront valables pour le retour, jusqu'au Mardi inclusivement.

**Train spécial**

La Compagnie d'Orléans va créer, le 15 de chaque mois, jour de foire à Figeac (ou le lendemain 16, lorsque le jour de foire tombera un dimanche), un train spécial qui partira de Figeac à 4 h. 45 du soir et correspondra directement à Capdenac au train de Cahors, dont le départ a lieu à 5 h. 10 du soir.

Cette mesure a pour but de permettre aux voyageurs qui se rendent à la foire de Figeac, de terminer leurs affaires avant de rentrer chez eux, ce qui leur était très difficile précédemment le départ de Figeac ayant lieu à 3 h. 41 du soir, comme les autres jours.

Le train ci-dessus sera fait, à titre d'essai, pendant trois mois. Nous ne saurions donc trop engager le public intéressé à en profiter de façon à ce qu'il devienne définitif.

**Phylloxéra.** — Le correspondant de la *Dépêche* donne les détails suivants sur le phylloxéra :

L'insecte désigné sous le nom de phylloxéra est-il la cause ou la conséquence de la maladie qui a fait disparaître la vigne de notre Quercy ? D'après les uns, l'insecte destructeur aurait été importé par les cépages américains; d'après les autres, la maladie aurait pour cause l'appauvrissement du sol, par suite, l'affaiblissement de la plante, et l'insecte ne serait que la conséquence d'un état maladif.

Nous ne sommes pas assez savants pour décider qui a raison.

Ce qui nous paraît certain, c'est qu'un insecte, désigné sous le nom de *pou de la vigne*, a réellement existé à des époques reculées.

M. Roques, sénateur, racontait comme le tenant de son père, que la vigne était très florissante dans son canton vers le milieu du siècle dernier, mais qu'à la suite de trois récoltes consécutives excessivement abondantes, la vigogne épuisée aurait subitement et complètement disparu.

Le maire de Cahors écrivait à la même époque à l'intendant de la généralité pour l'informer que, la vigne étant morte, un grand nombre de vigneronnes avaient quitté le pays, abandonnant femmes et enfants, et qu'il s'était trouvé dans la nécessité de faire placer ces derniers à l'hospice de Cahors, mais que cet hospice n'ayant pas les ressources nécessaires pour subvenir à ce supplément de charge, il suppliait l'intendant d'intervenir auprès du roi, pour lui faire accorder un secours.

De ce qui précède, nous devons conclure que la maladie qui nous frappe est la même que celle qui a sévi en d'autres temps dans le Quercy, et que le phylloxéra est le même insecte que celui qui était anciennement désigné sous le nom de pou de la vigne. Il y a lieu de croire aussi que la vigne meurt d'épuisement; ce qui semblerait le prouver, c'est qu'elle résiste encore dans les terrains profonds et bien soignés.

Ainsi donc les années calamiteuses que nous traversons, les anciens les ont connues et les ont vues cesser. Espérons qu'il en sera de même, et que, grâce à la vigueur de la vigne américaine, si la crise n'est pas complètement conjurée, elle sera du moins atténuée.

**Incendie de la préfecture de la Lozère.**

Un épouvantable sinistre a jeté avant hier l'émoi et la consternation à Mende. La préfecture a été, dans l'après-midi, la proie des flammes, et il ne reste plus des bâtiments qui la composaient qu'un amas de ruines fumantes. Il était deux heures environ quand le feu s'est déclaré. Quelques colonnes de flammes sortirent des combles, et bientôt, activé par le vent, l'incendie se propagea avec une stupéfiante rapidité, enveloppant les diverses parties de l'immeuble. Employés et fonctionnaires qui venaient de rentrer de déjeuner, s'enfuirent affolés, et l'alarme fut donnée dans la ville. Les troupes qui étaient en promenade, se portèrent en toute hâte sur le lieu du sinistre, et bientôt les secours furent organisés. Les sapeurs-pompiers et plusieurs détachements d'infanterie de ligne, attaquèrent résolument le feu, tandis que le personnel de la préfecture s'occupait de déménager au plus vite les documents, dossiers et archives des divisions.

MM. Thomasi, secrétaire général de la préfecture, et Gallais, vice-président du conseil de préfecture, dirigeaient le service de secours en l'absence de M. le préfet, M. Bonnefoy-Sibour, qui était en tournée de révision. Prévenu par dépêche, le préfet est rentré dans la soirée, et il a vu l'incendie achever son œuvre de destruction en se communiqueant à plusieurs maisons du quartier habitées par des ménages d'employés et d'ouvriers. A neuf heures, les sapeurs-pompiers de Mende, secondés par ceux de Marvéjols, accourus dans la soirée, étaient maîtres du sinistre. On croit que le feu a été déterminé par la chute des flammèches s'échappant de la cheminée d'une maison voisine. Une partie des dossiers de la deuxième division et des archives ont pu être sauvés.

**Variétés**

Le jeûne de Succi et de Merlati, qui a tant passionné l'opinion publique, vient enfin de trouver une explication satisfaisante, grâce aux curieuses expériences du docteur Laborde sur le rôle de l'eau potable dans l' inanition.

D'après notre distingué confrère, ces expériences prouvent que l'eau potable joue un rôle excessivement important puisqu'elle permet de supporter l'abstinence un temps au moins double.

Cette constatation a été également faite pour Merlati et Succi qui, pendant toute la durée de leur jeûne, n'ont bu que de l'eau.

Dans ce qui nous occupe, le docteur Laborde a expérimenté sur deux chiens de même force et de même âge, dont l'un a été soumis à la privation de tout liquide et de tout solide, tandis que l'autre a toujours eu à sa disposition de l'eau potable.

Or, voici ce qui a été constaté : Le chien soumis au jeûne absolu a succombé le vingtième jour : son poids initial de 15 kil. était réduit à 8 kil. Donc perte de 7 kil. 500 grammes, soit la moitié environ.

Le chien à l'eau était encore vivant ce même vingtième jour, son poids initial de 15 kil. 500 gr. était redescendu à 9 kil. 500 gr. : perte 6 kil., au lieu de 7 kil. 500 gr., soit une différence avec son congénère de 1 kil. 500 gr.

Le trente-neuvième jour, le survivant ne pesait plus que 7 kil. 600 gr. ; depuis le vingtième jour il n'avait perdu que 1 kil. 600 gr., et en tout, 7 kil. 900 gr.

Différence totale comparative entre les deux chiens : 400 gr., avec vingt jours de plus de jeûne, mais, et c'est là le point important, avec de l'eau potable.

Quant à l'eau absorbée, la quantité totale a été dans les trente-neuf jours de 3,700 centimètres cubes, ce qui, par jour, fait à peu près 100 gr.

La quantité maxima absorbée en 48 heures a été de 500 grammes, soit 250 gr. pour un jour et une nuit.

En général, cette quantité a été plus considérable dans la première moitié du jeûne ; elle est allée ensuite en diminuant d'une manière sensible.

Comme on le voit, le jeûne des deux chiens présente un tout autre intérêt que celui de Succi et de Merlati, car il a eu du moins pour résultat de fournir au savant expérimentateur cette conclusion à savoir que : *Seule*, l'intervention de l'eau potable permet la prolongation du jeûne avec survie au-delà du double au moins de la limite mortelle du jeûne absolu.

Il est à remarquer aussi que le chien qui a

survécu, a absorbé au moment où il a rompu son jeûne, 1,200 gr. de soupe et un kil. de viande crue, sans que ce copieux repas ait nui le moins du monde à son retour à la santé.

Ceci prouve, une fois de plus, que les craintes relatives à la première alimentation, après un jeûne prolongé, craintes manifestées, comme on le sait, par le comité médical de Succi et de Merlati, sont quelque peu chimériques.

Dr G. EUGEL.

**BOURSE. — Cours au 23 mai.**

|                                                      |          |
|------------------------------------------------------|----------|
| 3 0/0.....                                           | 80 65    |
| 3 0/0 amortissable (ancien).....                     | 00 00    |
| 3 0/0 id. 1884.....                                  | 83 60    |
| 1/2 0/0 ancien.....                                  | 103 50   |
| 1/2 0/0 1883.....                                    | 108 22   |
| <b>Dernier cours du 23 mai.</b>                      |          |
| Actions Orléans.....                                 | 1,290 00 |
| Actions Lyon.....                                    | 1,216 25 |
| Obligations Orléans 3 0/0.....                       | 392 00   |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... | 295 25   |
| Obligations Lombardes (jouissance.....)              | 294 75   |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... | 348 75   |

Etude de M<sup>e</sup> Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, 52, près le Palais de justice.

**EXTRAIT**

D'UNE

**Demande en séparation de biens**

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra que, suivant exploit du ministère de M<sup>e</sup> Bories, huissier à Limogne, en date du vingt mai courant, enregistré, la dame Marie Pégourie, sans profession, épouse du sieur François Doucet, sergent, avec lequel elle est domiciliée à Laravière, canton de Limogne (Lot), pourvue de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Cahors, en date du vingt-huit avril dernier, ayant M<sup>e</sup> Jules Billières pour son avoué, près le tribunal civil de Cahors, et, à ce autorisée par ordonnance de Monsieur le président du tribunal civil de Cahors, mise au bas d'une requête présentée à ce magistrat, en date du quatre mars dernier, enregistré.

A formé contre ledit François Doucet, son mari, une demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le vingt-trois mai mil huit cent quatre vingt-sept.

L'avoué poursuivant,  
Signé: J. BILLIÈRES.

**AMMONIURE DE HAUT-BAILLY**

M. P. CARGUE, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, à Cadajac (Gironde), ancien élève de l'École des Hautes-Études, chef du Laboratoire du domaine du Haut-Bailly, informe MM. les propriétaires, qu'il est seul en possession de la formule de l'ammoniure de cuivre préparée par tournure et titré, tel que celui qui a été employé, en 1886, par M. Bellot des Minières, à Haut-Bailly (Loignon), et qu'il est prêt à en livrer sur commande.

Envoi franco du prospectus pour renseignements.

**LE VIN AROUD**

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, ph<sup>en</sup>, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>en</sup>.

**La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.**

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein sénat: « A quoi bon les drogues ? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de santé REVALESCIERE Du Barry, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant: « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE Du Barry, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infaillibles. »

M. le curé Comparat dit: « Dieu soit béni ! La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit: « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande par la Maison Du Barry et C<sup>ie</sup>, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 4 fr. ; 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil. 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès; aussi « La REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôt dans cette ville : à Cahors, M. VINEL, droguiste.



CHEMISES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

# AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

## N.-B. LAUR

COSTUMES  
sur mesure  
pour  
HOMMES

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.  
NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBELLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme se traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

### MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS  
Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis..... 3 fr. 50
- Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis..... 7 fr.
- Des Pardessus mode, en bonne étoffe, façon des grands tailleurs, depuis..... 15 fr.
- Des Costumes en tous genres pour enfants, depuis..... 4 fr.
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis..... 45 fr.
- Des Douillettes en alpaga, depuis..... 23 fr.
- Des Pare-pousière, depuis..... 7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, qui seront coupés et confectionnés à Paris, par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

Complet drap nouveauté, sur mesure, à 22 francs. — Complet de cérémonie : Jaquette, Gilet et Pantalon, beau drap noir uni, très solide, à 35 francs.

### GRAND ENTREPOT

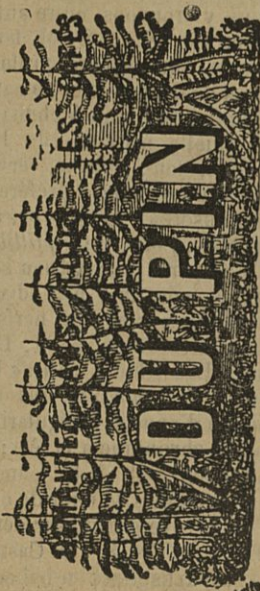
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

## A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC : en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70; Larbaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>d</sup>e grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS : St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES  
Ayant obtenu la grande  
**MÉDAILLE D'OR**  
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOSTE**  
Membre de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
**PÉRIGUEUX**

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer  
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS  
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement  
la base.  
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la  
GRANDE CHARTREUSE.



21 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

LIBRAIRIE ABEL PILON, rue des Fleurs, 88, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup> ÉDITEURS**  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
gravées, lithographiées, gravées en couleur, etc.  
Payable CINQ FRANCS par mois par chaque centaine de  
FRANCS D'ACHAT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES  
ESCOMPTE AU COMPTANT.

### Quinine de Pelletier

ou des 3 Cachets

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule, de la grosseur d'un pois, porte le nom de PELLETIER, agit plus vite que les pilules et dragées, et s'avale plus facilement que les cachets.

C'est le plus puissant des toniques connus; une seule capsule, prise au moment des repas, représente un grand verre de vin de quinquina.

A Cahors, dans toutes les Pharmacies.



**PLUS DE FEU!**  
60 ans de Succès!  
**LINIMENT BOYER-MICHEL**  
J. CORMIER et H. PÉRON, à CHATEAUX-NEUF (Lot)  
Guérison sûre de Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Mollettes, Courbes, Vessigons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

### Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

### DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

### \* AUDOUARD \*

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze  
**A BRIVE**

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONÉ

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

LIBRAIRIE ABEL PILON, rue des Fleurs, 88, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup> ÉDITEURS**  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
gravées, lithographiées, gravées en couleur, etc.  
Payable CINQ FRANCS par mois par chaque centaine de  
FRANCS D'ACHAT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES  
ESCOMPTE AU COMPTANT.

EXPOSITION

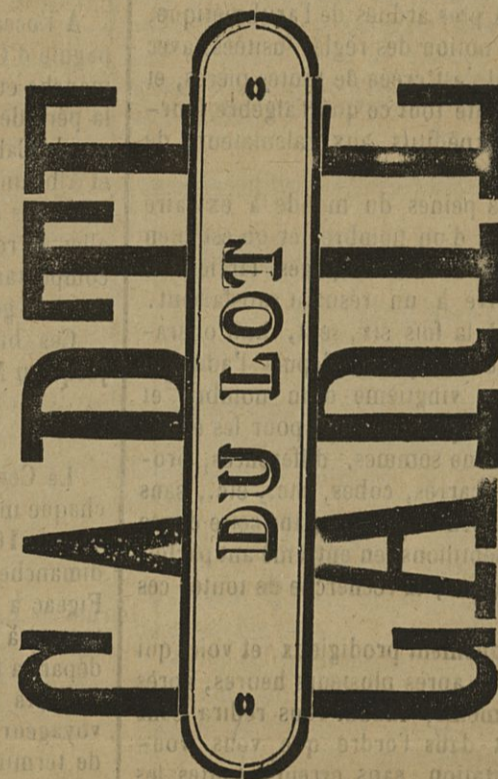


CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation



En vente au bureau du Journal.

En vente chez tous les Libraires.  
En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

PARIS 61, Rue de Rennes, 61  
L. A. MIRAULT & C<sup>ie</sup> ÉDITEURS

## GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE  
MM. Barthélemy, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenboury, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glaesson, orientaliste; H. Lottin, professeur au lycée de Caen; H. Lottin, professeur au lycée de Caen; G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Lottin, professeur au lycée de Caen; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Maxson, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wauter, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°  
colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.  
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc  
Payables à raison de 10 francs par mois  
Chaque volume broché 25 francs

## L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.  
ou en 25 séries à 75 centimes  
ne reviendra qu'à 18 fr. 75  
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée  
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires  
der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> série